



ANNUAL REPORT | RAPPORT ANNUEL  
2022-2023



COMMISSION SCOLAIRE CENTRAL QUÉBEC  
CENTRAL QUÉBEC SCHOOL BOARD

[cqsbc.qc.ca](http://cqsbc.qc.ca)

---

# Table des matières

---

<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>2</b>
<b>LES CROYANCES, LES VALEURS ET LA VISION DE LA CSCQ</b>	<b>3</b>
<b>LE CONSEIL DES COMMISSAIRES 2022-2023 DE LA CSCQ</b>	<b>4</b>
<b>LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022-2023 DE LA CSCQ</b>	<b>5</b>
<b>MESSAGE DU PRÉSIDENT</b>	<b>6</b>
<b>MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL</b>	<b>8</b>
<b>RAPPORT DES SERVICES ÉDUCATIFS</b>	<b>9</b>
<b>RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES</b>	<b>25</b>
<b>RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>27</b>
<b>RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS</b>	<b>28</b>
<b>RAPPORTS DES PROTECTRICES DE L'ÉLÈVE</b>	<b>29</b>
<b>À PROPOS DE LA COMMISSION SCOLAIRE CENTRAL QUÉBEC</b>	<b>31</b>



---

## Les croyances, les valeurs et la vision de la CSCQ

---

### CROYANCES

À la Commission scolaire Central Québec, nous croyons qu'apprendre, c'est une démarche qui dure toute une vie; que dans la **diversité** se trouve la richesse; que chaque individu possède un potentiel ainsi que le droit de développer ce potentiel dans un environnement **sécuritaire, humain et ouvert à tous** et que l'élève doit toujours constituer la priorité.

### VALEURS

**Transparence**, leadership et coopération dans un environnement d'apprentissage chaleureux

### VISION

**Continuons à apprendre**

Continuons à apprendre  
Learning for all

---

# Le Conseil des commissaires 2022-2023 de la CSCQ

---

---

## **Stephen Burke**

Président du Conseil des commissaires

---

## **David Eden**

Commissaire élu

Circonscription 1 Région de la ville de Québec (est)

---

## **Ian O'Gallagher**

Commissaire élu

Circonscription 2 Région de la ville de Québec (Haute-ville)

---

## **André Gosselin**

Commissaire élu

Circonscription 3 Région de la ville de Québec (Centre et Ancienne-Lorette)

---

## **Cameron Lavallée**

Commissaire élue

Circonscription 4 Shannon, Valcartier, Stoneham, Fossambault et Lac Beauport

---

## **Jo Rosenkek**

Commissaire élue

Circonscription 5 St-Augustin, comté de Portneuf et Trois-Rivières (est)

---

## **Heather Clibbon**

Commissaire élue

Circonscription 6 Rive-Sud de Québec (est)

---

## **Jean Robert**

Commissaire élu, vice-président du Conseil des commissaires

Circonscription 7 Rive-Sud de Québec (Nicolet, Thetford Mines et Lotbinière)

---

## **France Pedneault**

Commissaire élue

Circonscription 8 Région de Trois-Rivières ouest et Shawinigan

---

## **Chantal Guay**

Commissaire élue

Circonscription 9 Région de La Tuque

---

## **Jo-Ann Toulouse**

Commissaire élue

Circonscription 10 Région de Chibougamau

---

## **Debbie Ford-Caron**

Commissaire élue

Circonscription 11 Région du Saguenay - Lac-Saint-Jean

---

## **Debbie Cornforth**

Commissaire-parent

Écoles secondaires

---

## **Jessie Greene**

Commissaire-parent

Écoles primaires

---

## **Christian Falle**

Commissaire-parent

Régions éloignées

---

## **Jason Kilganan**

Commissaire-parent

Élèves ayant des besoins particuliers

---



---

## Le conseil d'administration 2022-2023 de la CSCQ

---

---

**Stephen Pigeon**  
Directeur général

---

**Nancy L'Heureux**  
Directrice générale adjointe

Directrice  
Service des ressources humaines

---

**Anissa Landry**  
Directrice  
Service des ressources financières

---

**Stéphane Lagacé**  
Directeur  
Services éducatifs

---

**Vincent Laliberté**  
Secrétaire général  
Secrétariat général

---

**Benoit Sévigny**  
Directeur  
Service des ressources matérielles, Service de l'informatique et Service de l'approvisionnement

---

## Message du président

---



**Stephen Burke**  
*Président du Conseil des commissaires*

En tant que président du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec (CSCQ), je suis très fier de vous présenter le rapport annuel de la CSCQ pour l'année scolaire 2022-2023. La CSCQ est, encore une fois cette année, parvenue à offrir d'excellents services pédagogiques à ses élèves, jeunes et adultes. La réussite de nos élèves est notre plus grande priorité et nous sommes heureux de pouvoir dire que ceux-ci continuent à nous inspirer une grande fierté.

Afin d'assurer la poursuite de la réussite de nos élèves du primaire et du secondaire dans la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), le Conseil des commissaires a mené, au cours du mois d'octobre, une consultation auprès de toutes les communautés scolaires situées dans la CMQ. Pour ce faire, le commissaire Ian O'Gallagher a présidé un total de sept (7) rencontres, au cours desquelles les parents, les membres du corps enseignant et les divers intervenants ont pu donner leur avis sur la réorganisation des écoles primaires et secondaires de la CMQ. Ces rencontres ont donné lieu à l'adoption, lors de la séance de novembre du Conseil des commissaires, d'un plan quinquennal pour la réorganisation de notre réseau scolaire au sein de la CMQ.

Le 20 octobre, j'ai représenté l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) à la cérémonie d'assermentation du Conseil des ministres du premier ministre Legault. Lors de cet après-midi des plus intéressants, j'ai pu m'entretenir brièvement avec le premier ministre ainsi qu'avec les ministres Éric Girard, Jean-François Roberge and Éric Caire.

Après une pause de deux ans, il m'a fait plaisir d'animer à nouveau le brunch annuel de la Fondation Petits bonheurs d'école, qui a eu lieu le 13 novembre. La mission de la Fondation est d'apporter une aide financière ainsi que de prodiguer conseils et soutien aux élèves du primaire qui éprouvent des difficultés d'ordre financier ou personnel sur le territoire de la CMQ. Cette aide est disponible pour tous nos élèves et nos directions d'école connaissent l'existence de la Fondation.

Le 28 novembre, le directeur général et moi-même avons eu le plaisir d'accueillir, au centre administratif de la CSCQ, M<sup>e</sup> Jean-François Bernier, le Protecteur national de l'élève. La discussion a été très ouverte et M<sup>e</sup> Bernier s'est montré vivement intéressé par nos questions et commentaires relativement à l'avènement des protecteurs régionaux de l'élève. Nous avons évidemment souligné l'importance du bilinguisme pour les personnes qui s'occuperaient de défendre les intérêts de nos élèves.

Le 20 mars, j'ai rencontré Monsieur Jonatan Julien, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, pour lui présenter le projet d'une nouvelle école primaire dans la région de Charlesbourg, ce qui diminuerait grandement le temps que nos élèves passent à bord d'un autobus scolaire.

Le 21 avril, j'ai rencontré, à Jonquière, en compagnie du directeur général, le député Yannick Gagnon, pour discuter avec lui et lui faire prendre conscience du besoin urgent d'un gymnase et de salles de classe supplémentaires à l'École secondaire régionale Riverside. Vous vous souvenez peut-être que cette demande remonte à près de deux ans. Monsieur Gagnon a accepté d'appuyer notre demande, mais, à ce jour, nous attendons toujours une prise de décision à cet égard.

Le 24 avril, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec a demandé au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur d'autoriser, conformément à la Loi sur les élections scolaires, la création de trois nouvelles circonscriptions électorales, ce qui permettrait au Conseil de continuer à représenter adéquatement toutes les communautés scolaires situées sur le territoire de la CSCQ. Cette demande a été acceptée. Ainsi, les régions de Thetford Mines, de La Tuque et de Chibougamau pourront continuer à être représentées en bonne et due forme aux séances du Conseil des commissaires.

Le 7 juin, en compagnie du président de l'ACSAQ, Monsieur Dan Lamoureux, et de son directeur général, Monsieur Russell Copeman, j'ai défendu, devant la commission parlementaire de l'Assemblée nationale sur le projet de loi n° 23, le droit du réseau public d'éducation anglophone de gouverner et de contrôler ses établissements scolaires.

En ce qui a trait à la réussite éducative, nos écoles et nos élèves continuent à nous inspirer une grande fierté, car nos taux de diplomation et de qualification demeurent élevés. Les résultats de nos élèves nous placent parmi les trois meilleurs centres de services scolaires et commissions scolaires de la province. Sans aucun doute, les parents d'enfants qui sont admissibles à une éducation en langue anglaise sont de plus en plus conscients de la qualité des services éducatifs de nos établissements scolaires, puisque, année après année, nos inscriptions ne cessent d'augmenter.

En dernier lieu, et non le moindre, j'aimerais profiter de l'occasion qui m'est offerte ici pour remercier notre vice-président, Monsieur Jean Robert, de même que tous mes collègues commissaires, de leur collaboration de tous les instants et de la confiance qu'ils m'accordent. J'apprécie leurs commentaires constructifs et je ne peux que faire l'éloge de leur engagement envers tous nos établissements scolaires, auxquels ils sont très attachés. Je voudrais également dire un grand merci à tout le personnel de la CSCQ, dont le dévouement envers l'éducation en anglais est, sans l'ombre d'un doute, un gage de succès en soi. Finalement, j'aimerais remercier du fond du cœur tous nos élèves et leurs parents de leur confiance envers le réseau public d'éducation anglophone. Cette confiance dont vous faites preuve, en nous permettant de nous occuper de l'éducation de vos enfants, est, sans contredit, une grande source de motivation pour nous tous. Soyez assurés que nous sommes continuellement à la recherche de nouvelles façons d'assurer que l'éducation de vos enfants est la meilleure qui puisse être.



Stephen Burke  
Président du Conseil des commissaires

Décembre 2023

---

## Message du directeur général

---



**Stephen Pigeon**  
Directeur général

À toutes les parties prenantes de la CSCQ,

C'est toujours un grand privilège pour moi de vous présenter le rapport annuel de la Commission scolaire Central Québec. À titre de directeur général de la CSCQ, mon principal objectif a toujours été, et sera toujours, d'assurer que notre organisation fait tout en son pouvoir pour offrir à chaque élève la chance de réussir dans un environnement d'apprentissage sécuritaire, chaleureux et stimulant.

Parmi les 72 commissions scolaires et centres de services scolaires du Québec, notre commission scolaire s'est classée la 3<sup>e</sup>, tous secteurs confondus, affichant un taux de diplomation et de qualification, pour la cohorte de 2014, de 89 % sur une période de 7 ans. Il va sans dire que je suis extrêmement fier de toute l'équipe de la CSCQ. Excellent travail tout le monde!

En dépit des défis qui subsistent en lien avec la pandémie et l'importante pénurie de main-d'œuvre, nous avons pu, au cours de l'année scolaire 2022-2023, revenir à des paramètres se rapprochant de la normale. La plupart des activités scolaires des élèves ont repris, que l'on parle, entre autres, de leadership, de basketball, de l'art de parler en public ou de football.

De plus, il me fait plaisir de vous informer que nos projets en cours, dont les nouvelles écoles et les agrandissements dans différentes régions, progressent bien. Les consultations publiques qui ont eu lieu en 2022-2023 ont confirmé notre vision sur l'avenir des services éducatifs dans la Communauté métropolitaine de Québec. Je vous remercie de vos commentaires constructifs.

Avec un territoire qui couvre 35 % de la superficie totale du Québec et un nombre d'inscriptions qui est en constante hausse, nos établissements éducatifs de langue anglaise jouent un rôle des plus importants au cœur de nos communautés anglophones, qui, bien que de petites tailles, n'en sont pas moins très dynamiques. Je tiens à remercier les nombreuses familles qui choisissent de nous confier leurs enfants pour leur parcours éducatif bilingue.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui contribuent à la réussite de la CSCQ! L'avenir de notre commission scolaire est des plus prometteurs!

Respectueusement,



Stephen Pigeon  
Directeur général

Décembre 2023



---

# Rapport des Services éducatifs

---

## Le plan d'engagement vers la réussite de la CSCQ

Conformément au plan stratégique 2017-2023 mis à jour par le ministère de l'Éducation, le plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire Central Québec comporte les deux objectifs ministériels suivants :

1. Contribuer à l'amélioration et au maintien du niveau de littératie de la population adulte résidant sur le territoire de la Commission scolaire.
2. Assurer que les élèves du primaire s'adonnent à des activités physiques 60 minutes par jour.

La CSCQ bénéficie d'un partenariat avec le *Morrin Centre*, un centre culturel anglophone situé dans la ville de Québec, qui offre à la communauté anglophone une panoplie de programmes et d'événements ainsi que l'accès à une bibliothèque de langue anglaise. En avril 2023, lors du Festival d'écrivains annuel *ImagiNation* de l'organisme, on a organisé des événements en présentiel pour célébrer les écrivains et les livres. Dans le cadre d'un volet du Festival, des auteurs de livres pour enfants et jeunes adultes rendent visite aux écoles de la région de Québec. Cette année, plus de 540 élèves et membres du personnel enseignant ont pris part à cette activité. Les écoles qui ont accueilli des auteurs étaient les suivantes : l'École primaire de Valcartier, l'École primaire de Sainte-Foy, l'École primaire de l'Everest et l'École primaire de Portneuf. L'un des auteurs, Madame Katherine Battersby, a assisté au festival annuel des arts de la scène de la CSCQ, qui avait lieu au même moment.

En ce qui a trait à l'objectif d'assurer que les élèves du primaire s'adonnent à des activités physiques 60 minutes par jour, la Commission scolaire Central Québec s'est déjà assurée de l'atteinte de cet objectif en 2018-2019.

Le plan d'engagement vers la réussite de la CSCQ comporte également quatre orientations établies à la suite d'un processus de consultation tenu en 2017-2018 :

- **Orientation 1** : Identité culturelle de la Commission scolaire
- **Orientation 2** : Éducation inclusive
- **Orientation 3** : Bien-être pour la communauté de la CSCQ
- **Orientation 4** : Persévérance et réussite scolaires des apprenants des Premières Nations

## **Orientation 1 : Identité culturelle de la Commission scolaire**

Cette orientation fait partie du 2<sup>e</sup> cycle du plan d'engagement vers la réussite de la CSCQ (2023 – 2027) et un plan d'action est en cours d'élaboration.

## **Orientation 2 : Éducation inclusive**

Presque tous les élèves de la CSCQ ont été intégrés à des classes régulières en 2022-2023. Les quelques élèves qui ne l'ont pas été faisaient partie d'une classe spéciale axée sur le langage à l'École Dollard-des-Ormeaux ou du groupe CAPS\*/Défis à l'École secondaire QHS. Tout au long de l'année scolaire, ces élèves ont été intégrés à certaines autres classes, selon leurs besoins et leurs points forts.

*\*Compétences axées sur la participation sociale*

### **Centres de bienveillance (*Nurturing Support Centres*)**

La Commission scolaire, avec l'aide des membres du personnel professionnel des Services éducatifs et du Centre d'excellence en gestion du comportement provincial, a appuyé la création de centres de bienveillance dans plusieurs écoles, en y ajoutant, au cours de l'année scolaire 2022-2023, l'École secondaire Saint-Patrick.

### **J'ai mon plan d'enseignement individualisé! (*I have my IEP!*)**

À la suite de la création d'une trousse d'outils bilingues au cours des deux dernières années, la CSCQ a poursuivi son partenariat avec l'Université Laval et plusieurs autres commissions scolaires pour tenter de trouver des façons d'améliorer la participation des élèves au processus d'établissement de leurs plans d'enseignement individualisés (PEI). Au cours de l'année scolaire 2022-2023, l'École secondaire Saint-Patrick a suivi l'exemple de l'École Dollard-des-Ormeaux et de l'École secondaire régionale Riverside pour offrir cette approche à certains élèves et à certaines familles. Les commentaires recueillis continuent d'être très positifs.

### **Projet scolaire communautaire à l'École secondaire régionale Riverside**

En 2021-2022, la CSCQ a obtenu une subvention pour étudier, en partenariat avec un organisme communautaire, différentes façons d'aider les élèves ayant des problèmes de langage et de socialisation. La CSCQ a pu établir un partenariat avec ECO-02 pour offrir à ces élèves une expérience unique. Des activités telles que se déplacer pour aller au travail, établir un budget et planifier des repas ont été ajoutées à l'initiative.

### **Initiatives en santé mentale**

Pour appuyer l'inclusion de tous les élèves, plusieurs initiatives en santé mentale ont été introduites au cours de l'année scolaire 2022-2023. Ainsi, on a mis en place *Moozoom*, une plateforme d'apprentissage socioémotionnel, dans toutes nos écoles primaires. De plus, on a instauré *Hors-Piste*, un programme de prévention en matière d'anxiété, au premier cycle du secondaire dans 75 % de nos écoles. Finalement, on a expérimenté, auprès d'un groupe d'élèves de l'Académie de Trois-Rivières, un programme de prévention pour les élèves présentant des symptômes de dépression, appelé *Blues*. Ces trois initiatives ont été couronnées de succès.

### **Orientation 3 : Bien-être pour la communauté de la CSCQ**

Une session d'accueil des enseignants et enseignantes a été offerte en ligne au mois d'août. Le but de cette session annuelle, organisée par le Service des ressources humaines en collaboration avec les Services éducatifs, est d'accueillir les nouveaux membres du personnel enseignant au sein de la Commission scolaire et de veiller à ce qu'ils aient l'information nécessaire et les ressources appropriées pour débiter l'année scolaire. Une session distincte s'est tenue en ligne pour les nouveaux membres du personnel enseignant de l'École Jimmy Sandy Memorial à Kawawachikamach, car leur année scolaire commençait plus tôt. Au cours de l'année scolaire, on a également offert aux nouveaux membres du personnel enseignant des sessions en ligne sur divers sujets. De plus, les conseillères et conseillers pédagogiques ont offert de l'aide virtuelle aux nouvelles enseignantes et aux nouveaux enseignants; ils les ont aussi rencontrés en personne dans les écoles.

Tout au long de l'année scolaire, on a offert à tous les membres du personnel enseignant (niveaux préscolaire, primaire et secondaire) des activités de perfectionnement professionnel en ligne, apportant un éventail de réponses à des besoins scolaires et introduisant des pratiques d'excellence. Les conseillères et conseillers pédagogiques ont également rencontré en personne, au besoin, les enseignantes et les enseignants.

Des sessions virtuelles ont été offertes aux enseignantes et enseignants du niveau préscolaire pour les aider à mettre en œuvre le nouveau programme-cycle de l'éducation préscolaire.

Le site Web [Learning for All de la CSCQ](#), créé en 2020-2021, a continué d'être un lieu central d'information pour les membres du personnel enseignant. Ce site les aide, entre autres, à trouver de l'information sur des activités pertinentes de perfectionnement professionnel répondant à leurs besoins, tant pédagogiques que socioémotionnels. Le site est également utilisé par les membres de l'équipe des Services de l'enseignement pour se présenter aux enseignantes et aux enseignants et pour les informer du type de soutien qu'ils peuvent offrir.

On a invité les directions d'écoles primaires à prendre part à une session de réseautage sur les transitions au préscolaire afin de partager des idées créatives sur des façons d'accueillir les parents et leurs enfants à l'école. Cette session était axée sur la transition entre la maison et l'école.

#### **Centres scolaires et communautaires (CSC)**

Un nouveau CSC a été créé à la CSCQ. En effet, l'École secondaire de Shawinigan a été choisie pour inaugurer un tout nouveau CSC. L'école a travaillé de concert avec l'équipe de ressources du provincial pour développer les partenariats déjà établis dans la communauté. Tous les CSC ont travaillé avec des partenaires de la communauté pour répondre aux besoins en matière de bien-être dans leurs communautés scolaires locales. Par exemple, l'École primaire Holland dispose maintenant d'un jardin communautaire.

#### **Sondages**

Au cours des mois de janvier et de février 2023, les élèves de toutes les écoles ont participé au sondage *Our School*. Au printemps, en collaboration avec la Santé publique et l'Université de Waterloo, quatre de nos écoles secondaires ont participé au sondage *Compass*. Le sondage portait surtout sur toutes les facettes du bien-être, comme, entre autres, l'anxiété ainsi que les habitudes en matière de sommeil et d'alimentation.



#### Orientation 4 : Persévérance et réussite scolaires des apprenants des Premières Nations

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, la CSCQ, pour répondre aux besoins de nos apprenants des Premières Nations, a embauché une personne pour agir à titre de conseillère pédagogique. Cette personne a vérifié les services qu'offraient les établissements scolaires aux apprenants des Premières Nations qui étaient identifiés comme ayant des problèmes sociaux, émotionnels ou scolaires. Cette personne a également créé un sondage pour évaluer la culture des pratiques des Premières Nations ainsi que le soutien disponible à leur égard dans nos établissements scolaires. Les résultats du sondage ont donné lieu à un rapport assorti de recommandations. Cette personne a également assisté à des rencontres régionales portant sur l'accès aux services offerts aux autochtones vivant en milieu urbain.

Les conseillères et conseillers pédagogiques en enseignement ont participé à une session d'une demi-journée sur la Compétence 15 (valoriser et promouvoir les savoirs, la vision du monde, la culture et l'histoire des Autochtones). L'animatrice de cette session était Madame Loretta Robinson, l'une des rédactrices du document.

En raison du succès obtenu par l'étude de livre de 2021-2022 *Reconcili-ACTION*, les Services de l'enseignement ont encore une fois bénéficié d'un financement grâce à la mesure budgétaire 15061 (volet 2), en vue de continuer à sensibiliser les membres de notre personnel aux besoins et aux réalités des peuples autochtones ainsi que de les familiariser avec les savoirs et les approches pédagogiques des peuples autochtones, tout en apprenant à les apprécier. Au total, 220 membres du personnel de la CSCQ, incluant des représentants des 19 établissements scolaires, ont participé à des initiatives de *Reconcili-ACTION*. Parmi les initiatives de 2022-2023, mentionnons des ateliers en ligne – l'un avec Jo Chrona, et un autre avec David A. Robertson, une étude de livre professionnelle ainsi que des laboratoires sur la littérature, dans le cadre desquels les participants ont eu l'occasion d'explorer et de construire ensemble du matériel utilisant de vraies ressources autochtones pouvant être utilisées en salle de classe.

Quatorze établissements scolaires ont bénéficié d'un financement grâce à la mesure budgétaire 15061 (volet 1) pour offrir aux élèves des activités de sensibilisation à la culture et aux traditions des Premières Nations au Québec.

Onze établissements scolaires ont bénéficié d'un financement grâce à la mesure budgétaire 15063 pour embaucher du personnel dont le mandat est de répondre aux besoins de leurs élèves des Premières Nations.

Douze établissements scolaires ont bénéficié d'un financement en vertu du principe de Jordan pour répondre à des besoins propres à leurs apprenants des Premières Nations.

La CSCQ continue de prendre part à la Table nationale sur la réussite éducative des élèves autochtones et de réseauter avec d'autres partenaires, en vue d'offrir un meilleur service à la communauté – le peuple naskapi, la Commission scolaire crie, le Conseil en Éducation des Premières Nations, etc.



Une journée sur le territoire (*Day on the Land*) – Activité d'accueil pour les nouveaux membres du personnel de l'École Jimmy Sandy Memorial



Kawawachikamach (Québec) - septembre 2022

L'activité de perfectionnement professionnel *Day on the Land* est une idée de la direction d'école pour aider les nouveaux membres du personnel à se familiariser avec leur nouvel environnement, en créant un paysage communautaire réunissant les membres actuels du personnel, les Aînés et les membres de la communauté. Lors de cette activité culturelle des plus enrichissantes, on a assisté au partage des façons traditionnelles de savoir et d'être du peuple naskapi.

Pour cette 5<sup>e</sup> édition, le personnel de notre centre administratif travaillant en étroite collaboration avec le personnel de l'École Jimmy Sandy Memorial a été invité à participer à cette activité de rapprochement extraordinaire.

## Les orientations retenues par le Ministère

En dernier lieu, le plan d'engagement vers la réussite de la CSCQ traite également des 5 orientations retenues par le Ministère :

1. **L'équité** - D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves.
2. **Le cheminement scolaire** – D'ici 2022, ramener à 11,4 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public. D'ici 2030, ramener à 10 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public.
3. **La diplomation et la qualification** – D'ici 2030, porter à 90 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 85 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme.
4. **La maîtrise de la langue** - D'ici 2030, maintenir à au moins 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, en anglais langue d'enseignement, de la 6<sup>e</sup> année du primaire (2<sup>e</sup> année du 3<sup>e</sup> cycle), dans le réseau public.
5. **Le milieu de vie** – D'ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier de la Commission scolaire soient dans un état satisfaisant.

## 1. Équité – D’ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d’élèves

Tableau 1 - Taux de diplomation et de qualification des élèves de moins de 20 ans de la CSCQ  
Cohorte de 7 ans par groupes cibles

Situation provinciale	Cohortes (suivies jusqu’en)			Élèves ayant des besoins particuliers	Élèves réguliers	Élèves fréquentant une école d’un milieu défavorisé	Élèves d’autres milieux	Élèves immi- grants de 1 <sup>re</sup> généra- tion	Élèves non immi- grants		
	Tot al	Garço ns	Filles								
Situation provinciale	TOUS LES SECTEURS			SECTEUR PUBLIC		SECTEUR PUBLIC		TOUS LES SECTEURS			
	<b>2008</b> (2014-15)	Taux de réussite	78,8	73,8	83,9	48,3	82,4	69,0	77,9	75,0	78,8
		Écart		10,1		34,1		8,9		3,8	
	<b>Cible</b> 2022	Écart		6,1		25,0		6,5		3,0	
	<b>Cible</b> 2030	Écart		5,0		17,0		4,0		2,0	
Commission scolaire Central Québec	<b>2008</b> (2014-15)	Taux de réussite	87,5	83,4	92,1	80,0	92,7	83,7	86,9	100	91,0
		Écart		8,7		12,7		3,2		-9,0	
	<b>2009</b> (2015-16)	Taux de réussite	86,8	80,9	93,2	62,5	88,7	88,5	85,4	72,7	86,7
		Écart		12,3		26,2		-3,1		14,0	
	<b>2010</b> (2016-17)	Taux de réussite	90,7	87,0	94,6	53,8	93,5	67,4	92,7	80,0	90,9
		Écart		7,6		39,7		25,3		10,9	
	<b>2011</b> (2017-18)	Taux de réussite	89,9	85,6	94,1	67,6	91,2	71,0	90,9	66,7	90,7
		Écart		8,5		23,6		19,9		24,0	
	<b>2012</b> (2018-19)	Taux de réussite	91,1	90,8	91,3	74,4	92,2	67,5	91,8	70,0	91,8
		Écart		0,5		17,8		24,3		21,8	
	<b>2013</b> (2019-20)	Taux de réussite	94,2	95,8	92,4	82,1	94,2	84,2	94,2	77,8	94,7
		Écart		-3,4		12,1		10,0		16,9	
	<b>2014</b> (2020-21)	Taux de réussite	88,8	84,1	93,8	59,6	94,1	78,0	89,2	30,0	90,7
		Écart		9,7		34,5		11,2		60,7	
<b>2015</b> (2021-22)	Taux de réussite	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	
	Écart		s. o.		s. o.		s. o.		s. o.		
	<b>Cible</b> 2022	Écart		6,0		8,0		3,0		7,0	
	<b>Cible</b> 2030	Écart		4,2		6,5		2,0		4,5	

(Année de référence : 2014-2015 / Cible : Voir le tableau / Source : Rapport – Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire)

Les données pour la cohorte de 2015 n’avaient pas été publiées par le Ministère lors de la production de ce rapport; c’est pourquoi aucune donnée n’est affichée pour la cohorte de 2015 en ce qui a trait à l’écart entre les garçons et les filles, entre les élèves ayant des besoins particuliers et les élèves réguliers, entre les élèves fréquentant une école d’un milieu défavorisé et les élèves d’autres milieux ainsi qu’entre les élèves immigrants de 1<sup>re</sup> génération et les élèves non immigrants.

Il est à souligner que seulement quelques élèves de la CSCQ font partie des immigrants de 1<sup>re</sup> génération. Ainsi, pour la cohorte de 2014, seulement 10 élèves représentaient des immigrants de 1<sup>re</sup> génération, ce qui correspond à une proportion d’environ 3 % du bassin d’élèves de la Commission scolaire dont le calcul sert à ce type de données.

2. **Le cheminement scolaire** – D’ici 2030, ramener à 10 % la proportion d’élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire, dans le réseau public.

Tableau 2 – Proportion d’élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire

Situation provinciale (secteur public)	<b>Année de référence 2016-2017</b>	<b>12,5</b>
	Cible 2022	11,4
	Cible 2030	10,0
Commission scolaire Central Québec	<b>Année de référence 2016-2017</b>	<b>14,3</b>
	2017-2018	11,6
	2018-2019	7,1
	2019-2020	11,0
	2020-2021	12,5
	2021-2022	s. o.
	2022-2023	s. o.
	Cible 2022	12,0
	Cible 2030	10,0

(Année de référence : 2016-2017 / Cible : Voir le tableau / Source : Indicateurs nationaux – Données par commission scolaire; AGIR)

Les indicateurs nationaux disponibles par l’entremise d’AGIR n’ont été publiés que jusqu’en 2017-2018 et les données pour 2022-2023 n’étaient pas présentes dans le dernier rapport du taux de diplomation et de qualification. Il nous est donc impossible de déterminer si nous avons atteint notre cible pour 2022.



3. **La diplomation et la qualification** – D’ici 2030, porter à 90 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 85 % la proportion de ces élèves titulaires d’un premier diplôme.

Tableau 3 – Taux de diplomation et de qualification des élèves de la CSCQ de moins de 20 ans

Situation provinciale (tous les secteurs)	Élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme	Élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification
	Année de référence Cohorte de 2008 (2014-2015)	73,5
Cible 2022	---	84,0
Cible 2030	85,0	90,0

Commission scolaire Central Québec	Année de référence Cohorte de 2008 (2014-2015)	84,3	87,5
	2009 (2015-2016)	s. o.	86,8
	2010 (2016-2017)	s. o.	90,7
	2011 (2017-2018)	s. o.	89,9
	2012 (2018-2019)	s. o.	91,1
	2013 (2019-2020)	s. o.	94,2
	2014 (2020-2021)	s. o.	88,8
	2015 (2021-2022)	s. o.	s. o.
	Cible 2022	85,0	88,0
	Cible 2030	85,0 +	90,0

(Année de référence : 2014-2015 / Cible : Voir le tableau / Source : *Rapport – Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire*)

Les données pour la cohorte de 2015 n’avaient pas été publiées par le Ministère lors de la production de ce rapport; c’est pourquoi aucune donnée n’est affichée pour la cohorte de 2015.

Bien que l’on observe une diminution de 5,4 % entre la cohorte de 2013 (94,2%) et celle de 2014 (88,8 %) en ce qui a trait à la proportion d’élèves de moins de 20 ans qui ont obtenu un premier diplôme ou une première qualification, la CSCQ a tout de même atteint sa cible pour 2022 (88,0 %). La proportion de filles ayant obtenu un premier diplôme ou une première qualification a légèrement augmenté, passant de 92,4 % pour la cohorte de 2013 à 93,8 % pour celle de 2014. Toutefois, pour la même période, les données indiquent une diminution de 11,7 % pour les garçons; en effet, la proportion de garçons ayant obtenu un premier diplôme ou une première qualification est passée de 95,8 % pour la cohorte de 2013 à 84,1 % pour celle de 2014 (voir le tableau 1).

Malheureusement, il ne nous a pas été possible de déterminer la proportion d’élèves de moins de 20 ans de la CSCQ qui ont obtenu un premier diplôme, car le Ministère ne fournit plus de données spécifiques à cet égard.

4. **La maîtrise de la langue** - D'ici 2030, maintenir à au moins 90 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, en anglais langue d'enseignement, de la 6<sup>e</sup> année du primaire (2<sup>e</sup> année du 3<sup>e</sup> cycle), dans le réseau public.

Tableau 4 – Taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture en anglais langue d'enseignement de la 6<sup>e</sup> année du primaire

Situation provinciale	Année de référence 2016-2017	S. o.
		Cible 2030

Commission scolaire Central Québec	Année de référence 2016-2017	90,9
	2017-2018	84,7
	2018-2019	88,3
	2019-2020	S. o.
	2020-2021	S. o.
	2021-2022*	-
	2022-2023*	-
	Cible 2030	90,0

(Année de référence : 2016-2017 / Cible : Voir le tableau / Source : Données GPI extraites par l'entremise de LUMIX)

Puisqu'il n'existe pas d'épreuve ministérielle d'écriture en anglais langue d'enseignement pour ce niveau, la CSCQ a fixé sa propre année de référence et sa propre cible pour l'épreuve d'écriture en anglais langue d'enseignement. En 2019-2020 et en 2020-2021, les élèves n'ont été soumis à aucune épreuve ministérielle en raison de la Covid-19; il n'y a donc aucune donnée disponible.

*\*Pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023, le Ministère a rendu obligatoires, pour la 6<sup>e</sup> année du primaire, des épreuves axées sur les savoirs essentiels; les données ne sont donc pas comparables à celles des années précédentes.*

Nous observons une diminution des taux de réussite des élèves pour 2021-2022 et 2022-2023, qui sont des années scolaires post-Covid. Nous croyons que l'écart imputable à deux années d'alternance entre un enseignement en ligne et l'apprentissage qui s'est effectué de retour en salle de classe est toujours observable et que cela prendra plusieurs années pour réduire cet écart.

5. **Le milieu de vie** – D’ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier de la Commission scolaire soient dans un état satisfaisant.

- Effectuer des visites d’évaluation deux fois par année pour cibler les priorités et les besoins en matière d’entretien.
- Planifier un échéancier pour les besoins en matière d’entretien, effectuer les réparations nécessaires ou le remplacement des immeubles qui sont en fin de vie. Dans certains cas, effectuer une rénovation plus exhaustive des immeubles qui sont le plus endommagés et, au besoin, remplacer un immeuble désuet par un nouvel immeuble.
- Investir les budgets attribués dans les domaines prioritaires où les besoins sont les plus criants, s’assurant ainsi d’obtenir les meilleurs résultats par rapport aux sommes investies.
- Assurer que tous les immeubles, d’ici 2030, ont un quota de déficit de maintien de « C » ou plus selon le calcul du ministère de l’Éducation.
- Surveiller la croissance de notre bassin d’élèves et demander des agrandissements là où les besoins se font sentir.
- Continuer, comme par le passé, à réaliser des actions en prévision de l’avenir.

Afin de pouvoir atteindre cet objectif, il sera nécessaire d’effectuer des rénovations majeures ou le remplacement complet des immeubles les plus obsolètes, afin d’avoir de nouveaux immeubles qui répondront aux normes et critères actuels du domaine de la construction. Nous avons deux projets de remplacement en cours et nous avons fait la demande pour un troisième remplacement.

## Rapport des Services éducatifs

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, l'équipe des Services éducatifs de la Commission scolaire Central Québec s'est encore une fois assurée d'aider les équipes-écoles à assurer une année plus « normale » que les années que nous avons connues depuis 2019. En juin 2023, c'était la deuxième année de la réintroduction des épreuves obligatoires du Ministère, bien que la proportion de leur pondération sur le total des résultats des élèves soit moindre que par le passé, soit 20 % des résultats de l'année comparativement à 50 % en juin 2019. Par ailleurs, l'équipe a apporté un soutien direct aux membres du personnel enseignant, veillant à ce que ces derniers enseignent aux élèves les savoirs essentiels qui leur permettraient de réussir les épreuves obligatoires dans les disciplines nécessaires à la qualification et à l'obtention d'un diplôme. Le travail pour réduire les écarts d'apprentissage accumulés au cours des années 2020, 2021 et une partie de 2022 s'est poursuivi, tout comme l'exploration des pratiques d'excellence en numératie et en littératie.

- **Les Services éducatifs complémentaires**, avec la collaboration des équipes-écoles et grâce à des partenariats avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et avec des membres de la communauté, ont mis l'accent sur le soutien socioémotionnel offert aux élèves. L'équipe des Services éducatifs complémentaires a également aidé les équipes-écoles à réviser leurs plans d'action pour contrer l'intimidation et la violence, pour se conformer aux modifications requises par l'avènement du Protecteur national de l'élève.
- **Les Services de l'enseignement** ont aidé les membres du personnel enseignant à faire correspondre les savoirs à prioriser selon le Ministère et l'évaluation équitable de nos élèves, prenant en compte les écarts d'apprentissage.
- **Les Services éducatifs** ont effectué le travail stratégique ayant mené à la production du cycle 2 du plan d'engagement vers la réussite de la CSCQ pour 2023-2027.

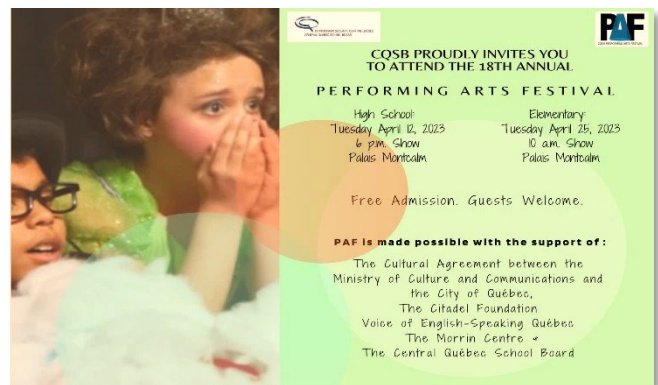
### Les Services de l'enseignement

En raison de la situation postpandémique et de l'absence d'épreuves obligatoires, la priorité a été accordée à l'apprentissage des savoirs essentiels et l'objectif principal des Services de l'enseignement a été de continuer d'aider les établissements scolaires à offrir un enseignement à distance et de leur fournir de l'information pertinente en temps opportun, tout en offrant des activités de perfectionnement professionnel pour répondre aux besoins des établissements scolaires, ce qu'ils ont fait en réalisant les actions suivantes :

- ⇒ Au mois d'août, prendre part à la session d'accueil en ligne des nouveaux membres du personnel enseignant, pour faire en sorte que ces derniers connaissent les membres de l'équipe de conseillers et conseillères pédagogiques et qu'ils soient au courant des diverses ressources et offres de services à leur disposition pour les aider pendant l'année scolaire.
- ⇒ Tout au long de l'année scolaire, offrir aux membres du personnel enseignant des activités de perfectionnement professionnel en personne, en ligne et adaptées au rythme de chacun. Parmi ces activités, mentionnons les suivantes :



- La littératie à l'ère numérique (*Literacy in the Digital Age*), activité financée grâce à la mesure 15070, à laquelle de nouveaux et d'anciens membres du personnel enseignant du primaire et du secondaire ont participé.
- L'initiative de perfectionnement professionnel Reconcili-ACTION (*The Reconcili-ACTION PD Initiative*), activité financée grâce à la mesure 15061 (volet 2), à laquelle plus de 220 membres du personnel du personnel enseignant, de soutien, professionnel et administratif des 19 établissements scolaires ont participé.
- La CSCQ lit (*CQSB Reads*), activité dans le cadre de laquelle on offre aux enseignantes et aux enseignants de tous nos établissements scolaires des ressources mensuelles visant à rendre la lecture visible, accessible et agréable.
- Le comité de leadership techno-pédagogique (*The Techno-pedagogical Leadership Committee*), comité financé grâce aux mesures 15085 et 15086, formé d'un représentant du personnel enseignant de chaque école. Cette année, 17 de nos établissements scolaires étaient représentés.
- Le début de la familiarisation des enseignantes et des enseignants avec l'exploration des outils d'intelligence artificielle générative, comme *ChatGPT*.
- Groupes professionnels d'études de livre en mathématique (*Math Professional Book Study Groups*), activité financée grâce à la subvention *Math Focus*, pour aider les enseignantes et les enseignants du primaire et du secondaire à modifier leur enseignement de la mathématique pour adopter une approche davantage axée sur les concepts.
- L'offre, aux membres du personnel enseignant du primaire en mathématique, d'activités de perfectionnement professionnel axées sur le développement de la compétence 1 : Résoudre des situations-problèmes.
- Le festival annuel des arts de la scène de la CSCQ (18<sup>e</sup> édition), auquel ont participé 14 de nos écoles. Plus de 1 200 élèves ont offert une performance et participé à l'un ou à plus d'un des 10 ateliers offerts par des artistes professionnels. Les performances et les ateliers étaient présentés au Palais Montcalm.
- Rapport de soutien aux élèves autochtones (*Indigenous Student Support Report*), publié pour orienter les activités de perfectionnement professionnel et augmenter la sensibilisation du personnel à la réalité autochtone.
- Maintenir et améliorer le site Web *Learning for All* de la CSCQ, qui est devenu le lieu central où les membres du personnel enseignant peuvent trouver des modules d'apprentissage adaptés au rythme de chacun, des ressources liées à des stratégies d'enseignement donnant d'excellents résultats, la liste des activités de perfectionnement professionnel à venir et bien d'autres ressources.



- ⇒ Offrir du soutien aux enseignantes et aux enseignants relativement à tous les programmes d'études (niveaux préscolaire, primaire, secondaire et éducation des adultes) et aux ressources disponibles.
- ⇒ Offrir du soutien aux enseignantes et aux enseignants relativement aux savoirs essentiels établis par le Ministère en raison de la pandémie.

### Services éducatifs complémentaires

Avec l'appui du personnel des Services éducatifs, les équipes-écoles de la CSCQ visent à créer des environnements d'apprentissage offrant les conditions nécessaires pour que tous les élèves puissent s'épanouir sur les plans scolaire, physique, émotionnel et social. Des membres dévoués du personnel administratif, professionnel, enseignant et de soutien de chaque établissement scolaire encouragent, guident et stimulent tous les élèves de la CSCQ pour qu'ils puissent atteindre leur plein potentiel.

Le soutien des Services éducatifs complémentaires revêt les formes suivantes :

- ⇒ La mise en disponibilité de ressources, telles que des enseignants-ressources et des techniciens en éducation spécialisée, pour appuyer la réussite scolaire des élèves;
- ⇒ L'offre de formation et de soutien à tous les enseignants-ressources afin qu'ils puissent mieux comprendre les rapports d'évaluation des professionnels et améliorer les plans d'enseignement individualisés;
- ⇒ Le soutien aux équipes-écoles par l'offre de counseling dans le cadre de diverses situations où les élèves éprouvent des difficultés personnelles, sociales et comportementales;
- ⇒ L'enrichissement de la collection de livres numériques de la CSCQ grâce à notre bibliothèque numérique commune.

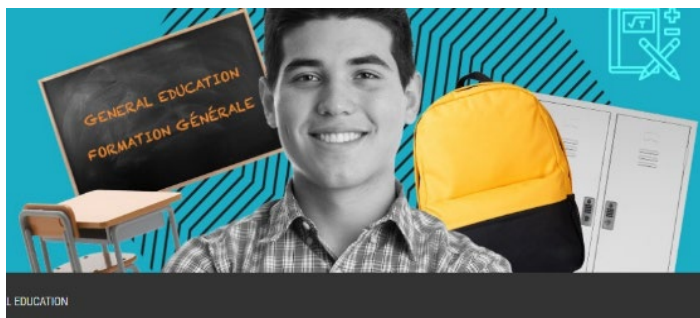
L'équipe des Services éducatifs complémentaires a pu organiser, à l'intention du personnel professionnel travaillant dans les établissements scolaires, deux journées de réflexion en présentiel : l'une en octobre 2022 et l'autre en mai 2023. Les sujets abordés étaient axés sur la santé mentale, les changements touchant l'identification des élèves, les dépendances et le bien-être. Les commentaires recueillis ont été très positifs.

À l'automne 2022, la CSCQ a travaillé de concert avec les directions locales de Santé publique pour contribuer à la vaccination des élèves du primaire.

L'un de nos plus grands défis, en raison de la rareté du personnel professionnel bilingue disponible dans le secteur public à l'échelle provinciale, est toujours d'embaucher du personnel professionnel pour travailler dans les établissements scolaires. Nous avons été en mesure d'attirer du personnel professionnel au niveau de la Commission scolaire, ce qui pourrait apporter un changement dans la prestation de services.

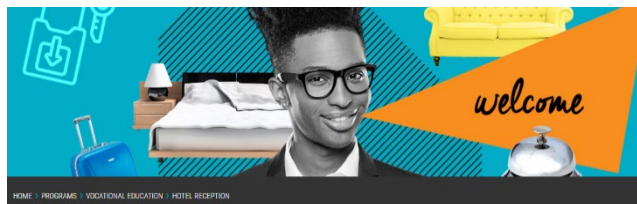
## Éducation des adultes et formation professionnelle

Dans le secteur de l'éducation des adultes, le Centre de formation offre aux élèves deux types de programmes, soit des cours pour ceux et celles qui désirent obtenir leur diplôme d'études secondaires ou s'inscrire à un programme de formation professionnelle ou au cégep, soit des cours de francisation et d'anglais langue seconde.



Les choix de programmes en formation professionnelle comprennent, entre autres, les suivants : réception en hôtellerie, santé, assistance et soins infirmiers (une nouvelle cohorte a commencé le programme le 10 octobre 2023 et le terminera le 30 juin 2025), ainsi qu'assistance technique en pharmacie, pour lequel la Commission scolaire espère obtenir un renouvellement d'autorisation provisoire au printemps 2024.

Le Centre de formation a également fait partie d'une initiative lancée à l'échelle provinciale, visant à offrir un programme accéléré dans le secteur de la santé menant à une attestation d'études professionnelles reconnue par le Ministère, d'une durée de 375 heures, intitulé « PAB (Préposé aux bénéficiaires) ». Cette formation sera offerte à une cohorte entre le 16 octobre 2023 et le 31 janvier 2024.



Le Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) est également une porte d'entrée pour les adultes qui désirent obtenir de l'information ou une référence en matière de formation ou d'intégration sociale. Au cours des dernières années, nous avons observé que l'offre de services à la population immigrante a continué d'augmenter.

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, les cours de langue seconde (anglais et français) ont été offerts en ligne. Cette offre de services subventionnée, rendue possible grâce à un partenariat avec Services Québec, répond aux besoins de personnes nouvellement arrivées dans la région qui désirent améliorer leur niveau de français et d'anglais parlés.

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, **17 élèves de la formation professionnelle** ont terminé leur programme.

**Quant à l'éducation des adultes, 14 élèves** ont réussi les cours requis pour leur permettre d'obtenir leur diplôme d'études secondaires.

## Incidents de violence et d'intimidation

Le tableau suivant fait état du nombre d'incidents d'intimidation et de violence, tels qu'ils ont été notés par les directions d'établissements scolaires, pour lesquels des élèves ont dû être suspendus, que les incidents aient été en lien avec des pairs ou avec des membres du personnel.

Établissement scolaire	Incidents de violence ou d'intimidation			
	Moins de 10	Entre 11 et 25	Entre 26 et 50	Entre 51 et 100
École secondaire A.S. Johnson Memorial / École primaire Saint-Patrick	√			
École Dollard des Ormeaux		√		
Centre de formation Eastern Quebec	√			
École primaire de l'Everest		√		
École primaire Holland	√			
École Jimmy Sandy Memorial			√	
École secondaire de La Tuque	√			
École MacLean Memorial	√			
École primaire anglophone de la Mauricie		√		
École primaire de Portneuf	√			
École secondaire QHS			√	
École primaire régionale Riverside				√
École secondaire régionale Riverside	√			
École secondaire de Shawinigan	√			
École secondaire Saint-Patrick		√		
École Saint-Vincent		√		
École primaire de Sainte-Foy		√		
Académie de Trois-Rivières		√		
École primaire de Valcartier	√			

Nombre de jours d'école perdus par des élèves en raison de suspensions liées à des incidents d'intimidation ou de violence	
Année scolaire	Jours d'école perdus
2015-2016	135
2016-2017	225
2017-2018	210
2018-2019	456,8
2019-2020	142
2020-2021	138,5
2021-2022	296,5
2022-2023	490,5



## Rapport du Service des ressources financières

Les états financiers de la CSCQ englobent l'actif et le passif, ainsi que les revenus et dépenses, de l'École Jimmy Sandy Memorial, une école située à Kawawachikamach au Québec, pour laquelle la CSCQ agit à titre d'administrateur général en vertu de l'article 11.2 de la Convention du Nord-Est québécois.

État des résultats Pour l'année s'étant terminée le 30 juin 2023	
<b>REVENUS</b>	<b>\$</b>
Subventions du ministère de l'Éducation – exploitation	91 004 990
Subvention d'investissement	15 506 986
Subventions – autres sources	441 480
Taxes scolaires	3 017 696
Frais scolaires	652 755
Revenus provenant de la vente de biens et de services	4 232 767
Autres revenus	2 350 186
Amortissement de la contribution différée liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles	10 302 823
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>127 509 683</b>
<b>DÉPENSES</b>	
Activités liées à l'enseignement	39 514 249
Activités liées au soutien à l'enseignement	28 331 699
Activités des Services éducatifs complémentaires	12 301 976
Activités liées à l'administration	6 981 982
Activités liées aux bâtiments	11 518 847
Activités connexes	5 594 202
Dépenses liées à la variation dans les prévisions relatives aux avantages sociaux	139 113
Profit engendré par l'aliénation d'immobilisations corporelles	(12 140)
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>104 369 928</b>
<b>SURPLUS POUR L'ANNÉE</b>	<b>23 139 755</b>



**Bilan**  
**Au 30 juin 2023**

<b>ACTIF FINANCIER</b>	<b>\$</b>
Encaisse et valeurs assimilables à des espèces	6 252 769
Subventions d'exploitation à recevoir	5 669 554
Subventions d'investissement à recevoir	124 447 042
Taxes scolaires à recevoir	509 447
Comptes débiteurs	3 134 146
Inventaires	12 915
<b>TOTAL DE L'ACTIF FINANCIER</b>	<b>140 025 873</b>
<b>PASSIF</b>	
Prêts à court terme	42 833 304
Créditeurs et charges à payer	13 920 683
Subvention d'investissement différée	110 780 952
Revenus reportés	1 022 818
Provision pour avantages sociaux	4 231 623
Dettes à long terme sous réserve d'une promesse de subvention	46 214 661
Autres charges	23 993 452
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>242 997 493</b>
<b>DETTE NETTE</b>	<b>-102 971 620</b>
<b>ACTIF AUTRE QUE FINANCIER</b>	
Immobilisations corporelles	121 618 870
Charges payées d'avance	821 305
<b>TOTAL DE L'ACTIF AUTRE QUE FINANCIER</b>	<b>122 440 175</b>
<b>SURPLUS ACCUMULÉ</b>	<b>19 468 555</b>



# Rapport du Service des ressources humaines

Comme le stipule l'article 20 de la **Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État**, un organisme public doit faire état du niveau de son effectif et de sa répartition par catégories d'emploi.

Employés (es) de la CSCQ – d'avril 2022 à mars 2023				
Employés (es)	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures payées	Nombre d'employés (es)
1. Administration	88 085,92	0,00	88 085,92	61
2. Personnel professionnel	99 820,78	55,00	99 875,78	92
3. Personnel infirmier	0	0	0	0
4. Personnel enseignant	675 474,78	3 560,01	679 034,79	1 060
5. Personnel de soutien et postes connexes	446 738,17	710,79	447 448,96	879
6. Personnel policier	0	0	0	0
7. Personnel affecté à l'entretien	35 678,98	455,84	36 134,82	89
8. Élèves et stagiaires	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 345 798,62</b>	<b>4 781,64</b>	<b>1 350 580,26</b>	<b>2 181</b>

Pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> avril 2022 et le 31 mars 2023, le Ministère n'a pas fait de mise à jour de l'objectif de 2021-2022, qui était de 1 239 469,04 heures payées.



La campagne publicitaire de recrutement amorcée en 2021-2022 s'est poursuivie en 2022-2023. Les images présentent des élèves qui fréquentent actuellement des écoles de la CSCQ.

---

## Rapport du comité de parents

---

Le comité de parents tient à remercier tous les membres du personnel enseignant, professionnel, administratif et de soutien de leur dévouement envers les élèves de la CSCQ. Ensemble, nous faisons de la CSCQ l'une des meilleures commissions scolaires du Québec.

De plus, j'aimerais exprimer ma gratitude à tous les membres du comité de parents 2022-2023 pour leur participation et leur dévouement. J'ai énormément apprécié votre grande disponibilité et votre précieux engagement dans le cadre de ce comité ainsi qu'au sein des conseils d'établissement des différentes écoles que fréquentent vos enfants. Je vous remercie de vos discussions franches et respectueuses.

Debbie Cornforth  
Présidente

---

## Rapports des protectrices de l'élève

---

Il s'agit du douzième rapport annuel présenté au Conseil des commissaires par la protectrice de l'élève.

Comme le prévoit la procédure d'examen des plaintes en application de l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique (LRQ, chap. I-13.3, 2008), le présent rapport fera état du nombre et de la nature des plaintes reçues ainsi que de la nature des correctifs recommandés.

À la suite de la nouvelle loi, soit la Loi sur le protecteur national de l'élève, qui a été adoptée et qui est entrée en vigueur le 28 août 2023, j'ai été nommée à titre de protectrice régionale de l'élève, ce qui m'a obligée à mettre fin, dès la publication officielle de ma nomination, à mes fonctions en tant que protectrice de l'élève pour la CSCQ. C'est pourquoi [le présent rapport couvrira l'année scolaire jusqu'au moment de ma nomination, le 22 mai 2023, à titre de protectrice régionale de l'élève.](#)

Au cours de cette période, la protectrice de l'élève a reçu un total de quatre (4) plaintes, dont trois (3) étaient en lien avec les Services éducatifs aux jeunes et l'autre avec le Service du transport scolaire. Il n'y a eu aucune demande ou plainte relativement aux Services éducatifs aux jeunes, à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle.

### **Services éducatifs aux jeunes :**

L'une des demandes d'examen, qui s'est résolue au niveau de l'école avec le parent, avait trait à une insatisfaction par rapport aux services reçus. Une deuxième demande, acheminée aux membres du personnel responsable des programmes scolaires, s'est résolue grâce à une consultation auprès de ces derniers. La troisième demande consistait en une lettre de plainte officielle liée à la suspension d'un élève. Cette plainte, déjà soumise à l'examen de la Commission scolaire, s'est réglée par l'offre, par cette dernière, d'un plan de réintégration à l'école pour l'élève.

Ainsi, les plaintes liées aux Services éducatifs se sont toutes réglées à des niveaux précédant le processus de plainte comme tel et n'ont exigé aucune intervention de la part de la protectrice de l'élève.

### **Service du transport scolaire :**

La protectrice de l'élève a reçu une (1) plainte liée à des questions de transport scolaire. Cette plainte a demandé que l'on se penche à nouveau sur l'évaluation précédente du parcours de l'autobus scolaire ainsi que des arrêts pour la montée à bord et la descente de l'autobus.

J'aimerais remercier la Commission scolaire et tous les membres de son personnel, qui ont toujours pris au sérieux les problèmes soulevés et qui ont toujours collaboré avec la protectrice de l'élève pour trouver des solutions dans le meilleur intérêt des élèves.



Karina Brassard

Il s'agit du douzième rapport annuel présenté au Conseil des commissaires par la protectrice de l'élève.

Comme le prévoit la procédure d'examen des plaintes en application de l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique (LRQ, chap. I-13.3, 2008), le présent rapport fera état du nombre et de la nature des plaintes reçues ainsi que de la nature des correctifs recommandés.

À la suite de la nouvelle loi, soit la Loi sur le protecteur national de l'élève, qui a été adoptée et qui est entrée en vigueur le 28 août 2023, l'ancienne protectrice de l'élève de la CSCQ, Madame Karina Brassard, a été nommée à titre de protectrice régionale de l'élève, ce qui l'a obligée à mettre fin à ses fonctions en tant que protectrice de l'élève pour la CSCQ. [J'ai été nommée à titre de protectrice de l'élève de la CSCQ en mai 2023, pour prendre la relève de Madame Brassard jusqu'à la fin de l'année scolaire 2022-2023.](#)

Au cours des derniers mois de l'année scolaire 2022-2023, la protectrice de l'élève n'a reçu aucune plainte de la part des parents.

J'aimerais remercier le personnel de la Commission scolaire, qui a toujours pris au sérieux les problèmes soulevés et qui a toujours collaboré avec la protectrice de l'élève pour trouver des solutions dans le meilleur intérêt des élèves.

Anne Letellier de St-Just  
Protectrice de l'élève

## À propos de la Commission scolaire Central Québec

La Commission scolaire Central Québec (CSCQ) existe—sous diverses appellations à titre de commission scolaire confessionnelle et maintenant en tant que commission scolaire linguistique—depuis 1867. Elle est la commission scolaire qui couvre le plus vaste territoire de la province. Ses établissements scolaires occupent une superficie de 515 000 kilomètres<sup>2</sup>, soit un tiers du Québec. En dépit des défis évidents que doit relever une commission scolaire dont les écoles sont disséminées sur un si vaste territoire, nos élèves ont toujours une excellente performance. D'ailleurs, les résultats obtenus aux épreuves ministérielles et les taux de réussite des élèves placent invariablement la CSCQ parmi les cinq commissions scolaires anglophones les plus performantes de la province, ce qui est un exploit en soi, si l'on considère les défis à relever sur les plans géographique et linguistique.

### ÉCOLES PRIMAIRES

École primaire de l'Everest (ville de Québec)  
École primaire Holland (ville de Québec)  
École primaire anglophone de la Mauricie (Mauricie)  
École primaire de Portneuf (ville de Québec)  
École primaire régionale Riverside (Saguenay)  
École primaire Sainte-Foy (ville de Québec)  
École Saint-Vincent (ville de Québec)  
École primaire de Valcartier (ville de Québec)

### ÉCOLES OFFRANT LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE

École secondaire A.S. Johnson Memorial/École primaire Saint-Patrick (Thetford Mines)  
École Dollard-des-Ormeaux (ville de Québec)  
École Jimmy Sandy Memorial (Kawawachikamach)  
École secondaire de La Tuque (Mauricie)  
École MacLean Memorial (Chibougamau)  
École secondaire de Shawinigan (Mauricie)

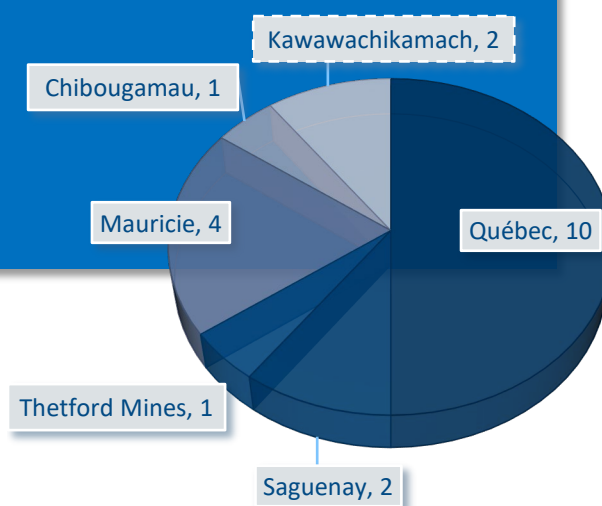
### CENTRES D'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Centre de formation Eastern Québec (ville de Québec)  
Centre de formation James Chescappio Memorial (Kawawachikamach)

### ÉCOLES SECONDAIRES

École secondaire QHS (ville de Québec)  
École secondaire régionale Riverside (Saguenay)  
École secondaire Saint-Patrick (ville de Québec)  
Académie de Trois-Rivières (Mauricie)

### ÉCOLES PAR RÉGION



\*À la suite d'une entente conclue à divers paliers de gouvernement, la Commission scolaire administre également l'École Jimmy Sandy Memorial et le Centre de formation James Chescappio Memorial, tous deux situés à Kawawachikamach près de Schefferville. Leur bassin d'élèves est composé de Naskapis et d'Innus.

### Saviez-vous que

Parmi les 72 commissions scolaires et centres de services scolaires du Québec, la CSCQ couvre le plus vaste territoire de la province – ce qui correspond à 35 % du Québec et englobe :

27 membres de l'Assemblée nationale (MAN)

Plus de 370 municipalités

18 centres de services scolaires francophones

35 municipalités régionales de comté (MRC)

6 villes exerçant des responsabilités de MRC

2 administrations régionales

